

Cet article a été téléchargé sur le site de la revue Ithaque :
www.revueithaque.org



Ithaque : Revue de philosophie de l'Université de Montréal

Pour plus de détails sur les dates de parution et comment soumettre un article, veuillez consulter le site de la revue : <http://www.revueithaque.org>

Pour citer cet article: **Rocheleau-Houle, D. (2012) « Le fondhémentisme de Susan Haack : un fondationnalisme faible ? », *Ithaque*, 10, p. 67-89.**

URL : <http://www.revueithaque.org/fichiers/Ithaque10/Rocheleau-Houle.pdf>

Cet article est publié sous licence Creative Commons « Paternité + Pas d'utilisation commerciale + Partage à l'identique » :
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.5/ca/deed.fr>



Le fondhémentisme de Susan Haack : un fondationnalisme faible ?

David Rocheleau-Houle*

Résumé

Susan Haack présente dans Evidence and Inquiry une théorie de la justification épistémique qu'elle appelle le fondhémentisme. Elle développe sa théorie dans la perspective d'occuper l'espace logique qu'elle considère disponible entre le fondationnalisme et le cohérentisme. Ainsi, elle vise un « juste milieu » entre les théories traditionnelles en épistémologie analytique en proposant une théorie de la justification à double aspect : causal et évaluatif. Cependant, Peter Tramel, dans une critique du projet de Haack, essaie de démontrer que le fondhémentisme est un fondationnalisme faible. Ces critiques viennent remettre en question la capacité de Haack à réaliser son projet, soit de présenter une théorie qui n'est ni un cohérentisme ni un fondationnalisme. Étant donné qu'il n'y a aucune réponse connue de Haack à la critique de Tramel, je propose de discuter la critique de ce dernier et de défendre le projet fondhémentiste.

1. Introduction

Dans *Evidence and Inquiry*¹, Susan Haack propose une réponse que l'on pourrait qualifier de non traditionnelle au problème de la justification des croyances empiriques². Ce problème est d'une grande

*L'auteur est étudiant à la maîtrise en philosophie (Université Laval). J'aimerais remercier Prof. Renée Bilodeau, Joël Bégin et les évaluateurs anonymes pour leurs commentaires des plus utiles à la rédaction de la version finale de cet article. Toutefois, toute imprécision ou complexité dans le propos m'est complètement attribuable.

¹ Haack, S. (1993), *Evidence and Inquiry*.

² Dans le contexte de cet article, les problèmes de la justification et de la régression épistémique font précisément référence à la capacité de présenter

importance en épistémologie, toute théorie qui se veut « complète » doit pouvoir répondre à ce problème. Traditionnellement, deux réponses traditionnelles sont proposées pour répondre à ce problème philosophique fondamental : le fondationnalisme et le cohérentisme. Le but de cet article n'est pas de discuter directement les théories traditionnelles, mais plutôt d'expliquer et d'évaluer la possibilité d'une autre réponse au problème de la justification, soit le fondhémentisme de Susan Haack. Pour cette dernière, les théories traditionnelles ne proposent pas de solution satisfaisante à la justification des croyances empiriques³. La prétention de Haack est de démontrer qu'il existe un espace logique entre ces deux théories, espace dans lequel elle tente de poser le fondhémentisme. Plusieurs éléments sont constitutifs et représentatifs du projet de Haack. D'abord, elle désire développer une théorie sans postuler de distinction entre des croyances de base et dérivées. De plus, elle veut éviter de proposer une structure de la justification uniquement unidirectionnelle. Également, elle désire conserver le support mutuel entre les croyances, mais en proposant une explication valable de l'apport du monde empirique dans le système cognitif, palliant ainsi une lacune du cohérentisme pur. Le projet de Haack est donc de proposer une théorie qui se loge dans l'espace logique qui demeure disponible entre le fondationnalisme et le cohérentisme, espace disponible parce que les théories traditionnelles n'occupent pas tout le territoire disponible à l'enquête épistémologique. Pour Haack, il est possible de proposer une théorie qui permet de répondre au problème de la justification de nos croyances empiriques sans toutefois postuler une distinction entre les croyances de base et les croyances dérivées⁴ et sans faire reposer la justification uniquement sur le support mutuel que les croyances

une théorie qui permet d'expliquer la justification de nos croyances. De plus, seules les croyances empiriques seront traitées dans cet article.

³ Dans le but de bien situer la réflexion, il est important de souligner qu'il est ici question de la justification des croyances empiriques, et non pas d'une théorie empiriste de la justification.

⁴ Cette distinction est l'élément constitutif du fondationnalisme. Ainsi, pour Haack, toute théorie fondationnaliste doit accepter cette distinction, ce qu'elle refuse d'intégrer dans le développement du fondhémentisme.

peuvent avoir entre elles⁵. Mais est-ce qu'un tel projet est réellement possible et est-ce que Haack arrive à le mener à terme ? Est-ce que le fondhémentisme est réellement une théorie qui se distingue du fondationnalisme et du cohémentisme, ou bien est-ce plutôt une variante de l'une de ces théories ? Plus précisément, je vais me concentrer sur la question suivante : est-ce que le fondhémentisme est un fondationnalisme faible ?

Mon objectif sera de répondre à cette question, car à en croire un article récent de Peter Tramel⁶ le fondhémentisme de Haack est définitivement un fondationnalisme faible⁷. Face à cette critique, la thèse défendue dans cet article est la suivante : la théorie fondhémentiste de Haack est réellement une théorie spécifique, qui ne peut pas être réduite à un fondationnalisme faible. Dans le but de démontrer pourquoi je soutiens cette thèse, il est d'abord nécessaire d'expliquer la théorie de Haack, avant qu'il ne soit possible de présenter et de remettre en question la critique de Tramel. D'abord, je vais présenter très brièvement la critique de Haack avec les théories cohémentistes de la justification. Celles-ci sont, pour Haack, incapables de proposer une théorie apte à justifier une croyance empirique, car il ne donne pas un rôle adéquat à la causalité. Cette section permettra d'identifier l'originalité de la théorie fondhémentiste par rapport aux théories dites traditionnelles. C'est seulement après cette présentation qu'il sera possible de présenter la solution fondhémentiste quant à la justification des croyances empiriques et d'évaluer la critique de Tramel.

2. La pertinence de la causalité pour la justification

Pour bien comprendre comment il est possible, pour le fondhémentisme, d'expliquer la justification des croyances empiriques, une analyse du rôle que va devoir jouer la causalité dans le processus

⁵ Le support mutuel comme étant l'unique principe de la justification d'une croyance est l'élément constitutif du cohémentisme.

⁶ Tramel, P. (2008), « Haack's Foundherentism is a Foundationalism ».

⁷ Le fondationnalisme faible sera présenté dans la cinquième section de cet article. Le lecteur qui désire savoir dès à présent ce qui caractérise cette version du fondationnalisme peut se référer au deuxième paragraphe de cette section.

de la justification s'impose. Ce n'est qu'en proposant une explication adéquate de la causalité dans la justification qu'il sera possible pour Haack de proposer son fondhéntisme. De façon générale, les cohérentistes refusent de reconnaître la causalité comme étant un élément venant jouer un quelconque rôle dans la justification d'une croyance, même empirique. Ainsi, selon un argument de Davidson, que Haack nomme « argument de l'impertinence de la causalité », celle-ci ne peut jouer aucun rôle dans la justification. En effet, selon Davidson, seulement une croyance peut justifier une autre croyance⁸. Étant donné que, pour les cohérentistes, la justification est une question de relation logique entre les croyances, et que la relation entre une croyance et la sensation d'un agent n'est pas logique mais causale, la sensation ne peut pas venir justifier une croyance⁹. De façon plus formelle, la première prémisse de l'argument est que l'expérience peut causer une croyance sans toutefois pouvoir la justifier. La deuxième prémisse est que la justification est uniquement dépendante des relations logiques que les croyances entretiennent entre elles. De cette façon, pour les théories cohérentistes, la relation entre la sensation et la croyance ne contribue d'aucune façon à la justification de cette dernière.

Haack propose une critique de l'argument de l'impertinence de la causalité qui est essentielle pour comprendre comment s'articule la justification à double aspect – causal et évaluatif¹⁰ – dans le fondhéntisme. La notion de « double aspect » étant indispensable pour comprendre l'ensemble du propos de Haack, je vais présenter brièvement la critique que celle-ci adresse au cohérentisme, ce qui permettra de comprendre l'origine du concept de la justification à double aspect et l'influence de cette notion pour la théorie fondhéntiste. Il est également important de souligner dès maintenant que c'est cette notion de double aspect qui distingue le fondhéntisme du fondationnalisme et du cohérentisme.

⁸ Davidson, D. (1983/2006), « A Coherence Theory of Truth and Knowledge », p. 228.

⁹ *Ibid.*, p. 229.

¹⁰ Concernant l'aspect évaluatif de la justification, Haack parle aussi de « quasi-logique » ou de « logique », désirant parfois apporter quelques nuances. Dans cet article, le terme « évaluatif » sera celui utilisé.

De cette façon, la première prémisse – l'expérience de l'agent peut causer sa croyance, mais pas la justifier – de l'argument cohérentiste est reconnue partiellement vraie par Haack, c'est-à-dire que cette dernière reconnaît que l'expérience est une condition nécessaire sans toutefois être suffisante pour justifier une croyance de l'agent. Cependant, la deuxième prémisse – la justification ne peut être qu'une question de relation logique – est considérée fautive¹¹. Pour Haack, si l'on désire présenter une théorie de la justification des croyances empiriques, il est nécessaire de pouvoir incorporer dans le processus justificatif l'expérience de l'agent, ce qui est reconnu comme impossible par l'argument du cohérentisme. C'est entre autres pourquoi celle-ci rejette toute forme de cohérentisme, car cette théorie serait incapable d'introduire dans la justification l'apport du monde empirique. De cette façon, ce qu'une réelle théorie expérialiste¹² de la justification – ce qu'est le fondhémentisme – doit tirer de l'argument de l'impertinence de la causalité, ce n'est pas que la justification doit seulement être une question de relation logique, mais plutôt que l'expérience de l'agent – et ainsi la causalité – doit absolument être intégrée dans la justification des croyances empiriques¹³. Ainsi, du moins pour Haack, l'intégration de la causalité dans la justification est une condition nécessaire à la justification d'une croyance empirique. Toutefois, contrairement aux théories fondationnalistes, la causalité, ou l'apport du monde empirique, n'est pas une condition suffisante pour la justification d'une croyance empirique. Essentiellement, le fondationnaliste proposerait que certaines croyances, les croyances de base, puissent être justifiées uniquement par l'apport du monde empirique, ce que refuse catégoriquement Haack. De cette façon, contrairement à ce que Haack identifie comme étant un élément constitutif du fondationnalisme, il n'est pas possible, selon la théorie fondhémentiste, que seule l'expérience puisse justifier une croyance empirique de l'agent, le soutien des autres croyances de l'agent demeure toujours nécessaire et pertinent. C'est dans un tel contexte

¹¹ Haack, S. (1993), *Evidence and Inquiry*, p. 29 et p. 70.

¹² Une théorie *expérialiste* de la justification est simplement une théorie qui veut rendre compte de l'apport de l'expérience de l'agent dans la justification de ses croyances empiriques.

¹³ Haack, S. (1993), *Evidence and Inquiry*, p. 70.

que, pour Haack, le concept de justification doit être double pour intégrer de manière adéquate la causalité dans la justification, c'est-à-dire qu'il soit en mesure de reconnaître, dans le processus de justification de chaque croyance empirique, les liens logiques¹⁴ et de causalité.

Il est également pertinent d'introduire une distinction importante dans le concept de « croyance » qui corrobore le principe de justification à la fois causal et évaluatif. Ainsi, il peut y avoir des relations causales entre une « *belief-state* » (S-croyance¹⁵), un état mental de l'agent (le fait qu'il croit quelque chose), et l'expérience de cette personne. De plus, il peut y avoir des relations logiques ou évaluatives entre une « *belief-content* » (C-croyance), une proposition ou ce que quelqu'un croit, et d'autres C-croyances de l'agent¹⁶. Le terme de croyance peut donc à la fois être compris comme un état mental ou comme une proposition. De plus, il est nécessaire d'introduire ces deux aspects dans une théorie de la justification. De cette façon, une bonne réponse à l'argument de l'impertinence de la causalité va également devoir exploiter cette ambiguïté entre *state* et *content*. Cette distinction sera approfondie dans la quatrième section, étant donné qu'elle est un élément fondamental du fondhémentisme.

3. Un résumé de la théorie fondhémentiste

Pour Haack, le fondhémentisme n'est pas une théorie fondationnaliste, car deux éléments nécessaires à cette dernière théorie, soit le schéma linéaire de la justification et la distinction entre croyances de base et croyances dérivées, ne constituent pas des éléments du fondhémentisme. Aussi, le fondhémentisme n'est pas une théorie cohérentiste malgré le fait qu'une place importante au support

¹⁴ Ce qui correspond à l'aspect évaluatif de la justification à double aspect.

¹⁵ Dans la suite de l'article, le « préfixe » « S » signifiera toujours « *state* », alors que le « préfixe » « C » signifiera toujours « *content* ». Le « S » servira toujours à identifier l'aspect causal de la justification et les concepts reliés à cet aspect. Le « C » servira toujours à identifier l'aspect logique de la justification et les concepts reliés à cet aspect. Ainsi, les concepts phares du fondhémentisme, comme « croyances », « raisons » et « éléments probants », seront tous parfois précédés du préfixe « S », parfois du préfixe « C ».

¹⁶ Haack, S. (1993), *Evidence and Inquiry*, p. 29.

mutuel entre les croyances est conservée. Effectivement, pour le fondhémentisme, le support mutuel n'est qu'une partie du processus de la justification, correspondant à l'aspect évaluatif. La justification n'est complète que si l'aspect causal est également présent. Il est pertinent de présenter dès maintenant une schématisation du fondhémentisme¹⁷ :

- (i) l'expérience de l'agent est pertinente pour la justification de ses croyances empiriques, mais aucune classe privilégiée de croyances empiriques justifiées exclusivement par l'expérience, et ceci sans le support d'autres croyances, n'est requise¹⁸ ;
- (ii) la justification n'est pas seulement unidirectionnelle, mais demande plutôt des relations de support mutuel entre les croyances.

En plus de donner cette schématisation du fondhémentisme en deux points concis, il est possible d'indiquer quatre éléments qui guident le développement de cette théorie¹⁹. Le premier affirme que la justification d'une croyance peut varier selon différents degrés. De cette façon, une personne peut être plus ou moins justifiée dans sa croyance que p . Dans un deuxième temps, Haack soutient que les concepts d'éléments probants²⁰ et de justification sont intimement reliés. Ainsi, le degré de justification qu'un agent a dans sa croyance que p dépend de la qualité de ses éléments probants à l'égard de cette croyance. Le concept de « élément probant » fait simplement référence à quelque chose qui vient soutenir ou inhiber une

¹⁷ Haack, S. (1993), *Evidence and Inquiry*, p. 19.

¹⁸ Avec la deuxième partie de ce premier principe du fondhémentisme, Haack rejette le fondationnalisme expérientialiste, qui proposerait une classe de croyances de base, c'est-à-dire des croyances justifiées directement et uniquement par l'expérience de l'agent. Pour sa part, Haack désire proposer une théorie expérientialiste, mais sans proposer une classe privilégiée de croyances de base.

¹⁹ Haack, S. (2000), « A Foundherentist Theory of Empirical Justification », p. 228.

²⁰ Je reprends la traduction proposée par Yves Bouchard, dans « Une théorie fondhémentiste de la justification empirique » (2001), du terme « *evidence* » par « éléments probants », cette traduction étant la plus exacte.

croissance ; ce qui, par exemple, pourrait constituer une « preuve » à l'égard d'une croyance. Troisièmement, la justification est personnelle. Il est donc possible que deux individus ayant la même croyance n'aient pas le même niveau de justification, étant donné que le degré de justification dépend de la qualité des éléments probants de chaque agent. Finalement, la justification est relative au temps. Les éléments probants d'un agent à l'égard de p peuvent se modifier avec le temps, et qu'il soit ainsi plus ou moins justifié en sa croyance que p , selon l'évolution de ses éléments probants à l'égard de p . C'est avec ces quatre éléments préliminaires qu'il est possible de comprendre la formule qui explique la justification : A^{21} est plus/moins justifié, au temps t , dans sa croyance que p , selon la qualité de ses éléments probants²². De cette façon, le degré de justification de A envers la croyance que p dépend des éléments probants dont il dispose à l'égard de p . Il est donc nécessaire de définir et de déterminer ce qui constitue les éléments probants d'un agent, ce qui devient possible en articulant les notions d'éléments probants et de croyance autour de la notion du double aspect de la justification, c'est-à-dire autour des aspects causal et évaluatif.

4. La justification des croyances empiriques

Ce qui est fondamental dans l'articulation du fondhémentisme, c'est la distinction entre la S-croyance et la C-croyance, la première correspondant à l'aspect causal et la seconde à l'aspect évaluatif. Ainsi, l'explication de la formule de la justification – A est plus/moins justifié, au temps t , dans sa croyance que p , selon la qualité de ses éléments probants – va devoir exploiter la distinction *state-content*. Le processus de justification d'une croyance empirique se développe en trois étapes²³ :

²¹ Dans cet article, « A » signifiera toujours un agent quelconque. Spécifier qu'il est toujours question de la croyance que p de A peut sembler plus lourd, mais cet aspect technique demeure important, étant donné que la théorie fondhémentiste soutient que la justification est personnelle.

²² Haack, S. (1993), *Evidence and Inquiry*, p. 73-74.

²³ *Ibid.*, p. 74.

- (i) la première étape s'appuie sur des relations de causalité entre les S-croyances de A et ses autres états mentaux, incluant ses états perceptifs. Le but est de proposer une description des « S-éléments-probants²⁴ de A à l'égard de p » ;
- (ii) la deuxième étape a pour but de faire le pont entre les « S-éléments-probants de A à l'égard de p » (constitués d'états mentaux de A) et les « C-éléments-probants de A à l'égard de p » (constitués de propositions) ;
- (iii) la troisième étape est évaluative et elle conclut l'explication de « A est plus/moins justifié dans sa croyance que p » par une caractérisation « de la qualité des C-éléments-probants à l'égard de p »²⁵.

Ce n'est donc qu'après une explicitation de ces trois étapes qu'il sera possible d'évaluer comment la théorie fondhémentiste de Haack propose de justifier les croyances empiriques.

4.1. Les S-éléments-probants de A à l'égard de p

Pour répondre à l'aspect causal de la justification, il est essentiel de définir ce qui vient soutenir la S-croyance de l'agent. De façon

²⁴ Les éléments probants sont constitués des raisons et des éléments probants expérientiels de A à l'égard de la croyance que p . Les raisons sont d'autres croyances ou un groupe de croyances de A pertinentes à l'égard de sa croyance que p . Ainsi, les S-éléments-probants sont constitués des S-raisons et des S-éléments-probants expérientiels de A à l'égard de la croyance que p , alors que les C-éléments-probants sont constitués des C-raisons et des C-éléments-probants expérientiels.

²⁵ Cette troisième étape de la justification d'une croyance empirique ne sera pas développée dans cet article, car cette étape n'est pas nécessaire pour la compréhension du fondhémentisme ni pour celle de la critique de Tramel. La caractérisation de la qualité des C-éléments-probants à l'égard de p , bien qu'essentiel pour avoir une compréhension complète et « parfaite » du fondhémentisme, ne ferait qu'alourdir le propos de manière inutile. Le lecteur intéressé à en savoir plus sur cette troisième étape peut se reporter aux pages 81 à 89 de *Evidence and Inquiry*. C'est d'ailleurs dans cette section que Haack propose l'analogie de la justification telle que proposée par le fondhémentisme avec le jeu des mots croisés. Cette analogie est intéressante, mais elle n'est pas pertinente pour le présent propos.

globale, deux choses sont identifiées par Haack comme venant soutenir une croyance empirique d'un agent : ses S-raisons, soit d'autres S-croyances de l'agent, et ses S-éléments-probants expérientiels, soit les états mentaux relatifs à l'expérience de l'agent²⁶. Ce sont ces deux éléments qui constituent les S-éléments-probants de \mathcal{A} à l'égard de sa croyance que p , ceux-ci étant les états mentaux de l'agent qui viennent soutenir ou inhiber sa croyance. De plus, Haack spécifie que seulement des états mentaux de \mathcal{A} peuvent être des S-éléments-probants à l'égard de p . Des raisons qui pousseraient \mathcal{A} à croire que p , mais qui ne sont pas des états mentaux de \mathcal{A} , ne peuvent donc pas être des éléments qui viennent constituer ses S-éléments-probants. Aussi, un élément essentiel pour déterminer les S-éléments-probants de \mathcal{A} à l'égard de p est le « nexus causal » de \mathcal{A} . Celui-ci permet d'identifier les états mentaux de \mathcal{A} qui soutiennent ou inhibent la croyance que p à un temps t^27 . Ainsi, ce nexus fait référence à un réseau de S-croyances de \mathcal{A} , d'expériences perceptives, de désirs, de craintes, etc.²⁸ Il est cependant important de noter que ce n'est pas tout ce qui fait partie du nexus causal qui sert d'éléments probants. Le nexus causal permet de comprendre et de déterminer comment la justification d'une croyance doit dépendre de relations causales. Il est donc important, dans une telle perspective, de déterminer ce qui fait partie du nexus causal de l'agent, car seuls des éléments qui sont compris dans celui-ci peuvent soutenir la S-croyance de \mathcal{A} .

Il est maintenant possible d'indiquer ce qui constitue les S-éléments-probants de \mathcal{A} à l'égard de p . De manière globale, les S-éléments-probants font référence aux S-raisons ainsi qu'aux états expérientiels (les S-éléments-probants expérientiels) qui font partie du nexus causal de la croyance de \mathcal{A} que p au temps t^29 . Les S-raisons à l'égard de p font référence aux autres S-croyances de l'agent qui viennent soutenir ou inhiber la S-croyance que p . Ainsi, les S-raisons sont des S-croyances de \mathcal{A} qui pourraient être justifiées par le même

²⁶ Haack, S. (1993), *Evidence and Inquiry*, p. 75.

²⁷ *Ibid.*, p. 76.

²⁸ *Ibid.*, p. 76.

²⁹ Haack, S. (2000), « A Foundherentist Theory of Empirical Justification », p. 229.

processus que la S-croyance que p ³⁰. Pour leur part, les S-éléments-probants expérientiels à l'égard de p ne sont pas des états de croyance, ce sont plutôt des états que l'on pourrait caractériser de données brutes de l'expérience. Il est également possible d'identifier les S-éléments-probants directs de A à l'égard de p comme étant les éléments probants qui soutiennent ou inhibent³¹ directement la S-croyance que p , les S-éléments-probants indirects à l'égard de p les éléments probants qui soutiennent directement les S-éléments-probants directs à l'égard de p , etc. De plus, les S-éléments-probants expérientiels ne sont pas des états pour lesquels A peut avoir des éléments probants venant soutenir ces états mentaux, les S-éléments-probants expérientiels peuvent soutenir ou inhiber les S-croyances, mais le processus inverse est impossible. Ces premiers sont donc les éléments probants les plus fondamentaux qu'un agent peut avoir³².

Une telle définition de la S-croyance permet de déterminer ce qui correspond à l'élément causal du principe de la justification épistémique tel que proposé par le fondhémentisme. Ainsi, ce n'est qu'avec une élaboration des C-éléments-probants qu'il sera possible de comprendre l'aspect évaluatif de la justification, les S-éléments-probants n'étant que des états mentaux et ne pouvant ainsi pas participer à l'aspect évaluatif ou logique de la justification. Cependant, c'est grâce aux S-éléments-probants qu'il est possible d'expliquer de manière adéquate comment la causalité – et de cette façon l'expérience de l'agent – est nécessaire dans la justification des croyances empiriques.

4.2. Les C-éléments-probants de A à l'égard de p

Ainsi, j'ai expliqué dans la section précédente que les S-éléments-probants de A à l'égard de p sont constitués d'un ensemble d'états mentaux de A . Cependant, lorsqu'il est question de l'aspect évaluatif de la justification, le concept d'« éléments probants » doit être compris dans le sens de « C-éléments-probants », soit un ensemble de

³⁰ Haack, S. (1993), *Evidence and Inquiry*, p. 77.

³¹ Ici, le soutien ou non des S-éléments-probants de A à l'égard de p est causal, et non pas logique.

³² Haack, S. (1993), *Evidence and Inquiry*, p. 77.

propositions plutôt que d'états mentaux³³. C'est dans ce sens qu'un pas supplémentaire doit être fait et que le lien entre les S-éléments-probants et les C-éléments-probants à l'égard de p doit être expliqué.

De façon générale, les C-raisons et les C-éléments-probants expérientiels font références aux S-raisons et aux S-éléments-probants expérientiels. Toutefois, c'est maintenant le contenu propositionnel des croyances et des éléments probants expérientiels de A qui est mis de l'avant, ce contenu étant nécessaire pour la partie logique ou évaluative du double aspect de la justification. Ainsi, tout comme pour les S-éléments-probants, les C-éléments-probants de A à l'égard de p sont constitués des C-raisons et des C-éléments-probants expérientiels de A à l'égard de p ³⁴. Les C-raisons à l'égard de p de A font référence, au point de vue logique, aux S-raisons de A en faveur de la croyance que p . Comme pour les S-raisons, les C-raisons sont constituées de certaines des C-croyances de A qui viennent soutenir ou inhiber la croyance que p . Les C-éléments-probants expérientiels à l'égard de p font références aux propositions qui affirment que A est dans un certain état mental, c'est-à-dire l'état mental donné par les S-éléments-probants expérientiels à l'égard de p ³⁵. Les C-raisons à l'égard de p sont des propositions qui peuvent être vraies ou fausses et ces croyances pourraient être justifiées à leur tour. Cependant, les C-éléments-probants expérientiels de A sont des propositions qui sont toujours vraies. Étant donné qu'un état perceptuel ne peut pas faire partie du nexus causal d'une S-croyance sans que A soit réellement dans un tel état perceptuel, ces propositions sont toutes, *ex hypothesi*, vraies³⁶. C'est cet élément en particulier qui, pour Haack, garantit un ancrage dans l'expérience des croyances empiriques³⁷. Les C-éléments-probants expérientiels ont donc un statut différent des C-raisons, ces dernières pouvant être justifiées, car elles sont des C-croyances qui, au temps t , sont pertinentes pour soutenir la C-croyance que p . Pour leur part, les C-éléments-probants expérientiels sont des propositions toujours vraies

³³ Haack, S. (1993), *Evidence and Inquiry*, p. 79

³⁴ *Ibid.*, p. 80.

³⁵ *Ibid.*, p. 80.

³⁶ *Ibid.*, p. 80-81, et Haack, S. (2000), « A Foundherentist Theory of Empirical Justification », p. 230.

³⁷ *Ibid.*, p. 81.

et pour lesquelles l'agent n'est pas requis de procéder à une justification, étant donné que ce ne sont pas des croyances³⁸.

C'est donc de cette façon que le fondhérentisme reconnaît que les éléments probants fondamentaux pour toute croyance empirique sont ceux donnés par l'expérience, sans pour autant postuler – comme le ferait le fondationnalisme – des croyances de base justifiées uniquement par l'expérience de l'agent³⁹. Ainsi, pour toutes les croyances empiriques justifiées, l'apport des éléments probants expérimentiels est fondamental. Il est donc possible de dire que c'est une condition nécessaire pour la justification, sans toutefois être une condition suffisante. Le support mutuel est également une condition nécessaire, mais pas suffisante, pour pouvoir dire qu'une croyance empirique est justifiée. Ce n'est qu'avec la combinaison de l'expérience et du support mutuel qu'il est possible d'affirmer qu'une croyance est justifiée. C'est de cette façon que la position fondhérentiste se distingue du fondationnalisme. Les C-raisons étant nécessaires pour la justification de la C-croyance que p , le support mutuel est également nécessaire pour la justification.

4.3. L'arrêt de la justification

Il est également pertinent, dans le but de bien comprendre la théorie fondhérentiste, de présenter brièvement la réponse que cette théorie peut apporter au problème de la régression épistémique. Ce problème, très important en épistémologie analytique, survient lorsque l'on affirme que la croyance p peut être justifiée par une autre croyance, par exemple la croyance q , et cette dernière peut être justifiée par la croyance r . Le problème de la régression épistémique se pose si l'on accepte cette régression dans la justification, chaque croyance étant justifiée par une autre croyance. La principale question que pose ce problème est celle de l'arrêt de la justification, comment

³⁸ C'est ce qui correspond dans le fondhérentisme à l'aspect unidirectionnel de la justification. Cependant, la justification d'une croyance ne peut pas se faire que de façon unidirectionnelle – comme cela pourrait être le cas pour le fondationnalisme –, le support mutuel étant toujours nécessaire pour la justification d'une croyance empirique.

³⁹ Haack, S. (2000), « A Foundherentist Theory of Empirical Justification », p. 230.

arrêter cette régression ? Toutefois, plutôt que de présenter les réponses des théories traditionnelles, je vais me contenter de présenter la solution que le fondhémentisme propose à ce problème épistémologique fondamental.

Tout d'abord, il faut affirmer que la représentation que se fait le fondhémentisme de la justification est différente de celle des théories traditionnelles, surtout du fondationnalisme. Selon cette dernière théorie, du moins telle que définie par Haack, il semble être possible que la croyance empirique p soit justifiée par la croyance q . Il n'est pas nécessaire que la croyance q soit elle-même justifiée par une autre croyance, dans la mesure où celle-ci est une croyance de base qui détient en elle-même sa force justificative. Toutefois, pour le fondhémentisme, il semble plutôt, encore une fois selon les propos de Haack, être impossible que la croyance empirique p soit justifiée uniquement par la croyance q , bien que cette croyance puisse participer à la justification de la croyance p . C'est ce que nous apprend le principe à double aspect de la justification. Pour que la croyance p puisse être justifiée, il est nécessaire qu'elle soit soutenue par des éléments probants de \mathcal{A} , ceux-ci étant constitués des éléments probants expérientiels et des raisons ou des autres croyances de \mathcal{A} . Cependant, pour Haack, un agent qui pousserait la justification jusqu'au bout en arriverait à affirmer que c'est la qualité de ses éléments probants expérientiels – plutôt que la qualité de ses raisons – qui détermine le fondement ultime de sa croyance empirique. En dernier lieu, il semble que la « justification ultime » de la croyance de \mathcal{A} que p ne dépend pas du support mutuel de ses raisons, mais bien de ses éléments probants expérientiels, qui forment une condition *sine qua non* d'une croyance empirique justifiée. Sans pouvoir justifier seuls une croyance empirique, ce sont les éléments probants expérientiels qui mettent fin à la régression de la justification. Ceux-ci ne sont pas sujets à une justification, celle-ci n'étant possible que pour les croyances de l'agent et non pas pour son expérience⁴⁰.

Mais est-ce que ce point d'arrêt de la justification pousse le fondhémentisme vers un fondationnalisme faible ? Il pourrait apparaître pour plusieurs que Haack arrive finalement à occuper

⁴⁰ Haack, S. (1993), *Evidence and Inquiry*, p. 86.

l'espace logique entre le fondationnalisme et le cohérentisme, mais Tramel refuse une telle conclusion. La réussite du projet de Haack est donc remise en cause par Tramel, ce dernier affirmant que le fondhémentisme est en fait un fondationnalisme faible. Dans la prochaine section, je vais présenter cette critique de Tramel, pour ensuite défendre le projet de Haack en réaffirmant sa capacité à proposer une théorie qui n'est ni fondationnaliste ni cohérentiste.

5. La critique de Tramel

Pour Tramel, Haack échoue à occuper l'espace logique disponible entre le fondationnalisme et le cohérentisme, car cet espace logique n'existe pas. Haack, par son refus du support mutuel comme l'unique principe de la justification, ferait du fondhémentisme un fondationnalisme faible, dont les principes seront présentés dans le prochain paragraphe. Ainsi, l'élément important qui permet à Tramel de soutenir une telle conclusion est le refus du cohérentisme par Haack. De plus, étant donné qu'il n'est pas impossible qu'un fondationnalisme faible puisse donner le même rôle épistémique au support mutuel que le fait le fondhémentisme, il est permis de rapprocher grandement ces deux théories. De façon plus importante, le point focal de l'argumentation de Tramel est que toute théorie qui refuse le support mutuel comme l'unique principe de la justification – ce que fait Haack en rejetant le cohérentisme pur – doit accepter une quelconque façon de postuler des croyances de base, et ainsi reconduire la distinction entre les croyances de base et dérivées, ce que Haack prétend refuser. Mais est-ce que le fondhémentisme reprend réellement cette distinction entre des croyances de base et des croyances dérivées ? Je vais tâcher de défendre l'idée que, malgré ce que soutient Tramel, nous ne retrouvons pas une telle distinction dans le fondhémentisme. Réussir ceci est un premier pas vers la démonstration que l'espace logique entre le fondationnalisme et le cohérentisme existe réellement ; donc qu'il est possible de développer et défendre d'autres théories.

La question est donc la suivante : est-ce que le fondhémentisme soutient une distinction entre des croyances de base et des croyances dérivées ? Tramel propose une réponse affirmative à cette question, alors que Haack propose une réponse négative. C'est d'ailleurs

L'option de Haack que je vais tenter de défendre. Cette question est très importante, car c'est cet élément – la présence de croyances de base – qui distingue, pour Haack le fondationnalisme du fondhérentisme. Ainsi, pour cette dernière, toute forme de théorie fondationnaliste – même faible – comprendrait des croyances de base, ce qui implique également des croyances dérivées. C'est aussi ce que soutient Tramel lorsqu'il définit le fondationnalisme faible comme suit⁴¹ :

- (i) quelques croyances sont de base. Une croyance de base possède une partie de sa justification qui ne provient pas d'une autre croyance ;
- (ii) toutes les autres croyances sont dérivées. Une croyance dérivée est justifiée par le support, direct ou indirect, d'une ou de plusieurs croyances de base ;
- (iii) toute la justification des croyances dérivées justifiées provient, directement ou indirectement, du support épistémique ou justificatif des croyances de base.

De cette façon, il est possible d'affirmer que les croyances de base sont une condition nécessaire pour que l'on puisse caractériser une théorie de « fondationnaliste ». Alors, s'il est démontré que le fondhérentisme n'inclut pas de croyances de base, il sera possible d'affirmer que cette théorie n'est pas une théorie fondationnaliste faible. Reprenant le processus à double aspect de la théorie de Haack, Tramel tente de démontrer qu'il est possible d'observer l'émergence de croyances de base, autant pour l'aspect causal que l'aspect évaluatif de la justification. Cette critique de Tramel, que je vais présenter dans le prochain paragraphe, se présente en deux volets. Dans le premier, Tramel remet en cause la capacité de Haack d'éviter de postuler une classe de croyances de base dans le fondhérentisme. Dans le deuxième, Tramel soutient qu'il est nécessaire d'accepter la distinction entre les croyances de base et dérivées, car cette distinction est un élément constitutif du fondationnalisme, seule option valable au problème de la régression épistémique.

⁴¹ Tramel, P. (2008), « Haack's Foundherentism is a Foundationalism », p. 218.

Dans le premier volet de sa critique, Tramel tente d'identifier des croyances de base en reprenant l'aspect unidirectionnel de la justification que l'on retrouve dans le fondhémentisme, aspect plusieurs fois souligné précédemment. Ainsi, les éléments probants expérientiels peuvent soutenir une croyance, mais l'inverse est impossible. Ce sont également ces éléments probants expérientiels qui garantissent l'apport du monde sensible dans le système cognitif de l'agent. L'aspect unidirectionnel du fondhémentisme s'explique parce que les éléments probants expérientiels ne sont pas des états de croyances de l'agent. Ils peuvent donc venir soutenir des croyances sans que le processus inverse soit possible. Tramel en conclut que la justification « positive » des croyances provient d'une autre source que celle des autres croyances de l'agent, c'est-à-dire que ces croyances sont justifiées uniquement par l'expérience⁴². Par justification « positive », Tramel fait référence à la justification qui compterait réellement ou la partie de la justification qui aurait un poids épistémique plus important. Ainsi, la justification « positive » d'une croyance serait celle provenant des éléments probants expérientiels de l'agent, laissant ainsi un rôle grandement diminué au support mutuel. Tramel propose également une distinction entre des croyances qui seraient soutenues soit directement soit indirectement par les éléments probants expérientiels. D'un côté, les croyances soutenues directement – qu'il appelle les croyances de base⁴³ – sont uniquement justifiées par les éléments probants expérientiels. De l'autre côté, les croyances soutenues indirectement – qu'il appelle les croyances dérivées – ne sont aucunement justifiées par les éléments probants expérientiels de \mathcal{A} , mais seulement par les autres croyances de \mathcal{A} , c'est-à-dire les croyances de base. C'est de cette façon que Tramel, malgré le double aspect de la justification, affirme que la théorie fondhémentiste reprend la distinction du fondationnalisme entre les croyances de base et les croyances dérivées. Je vais tenter de démontrer que, une fois le fondhémentisme interprété plus charitablement, cette critique ne tient pas.

⁴² Tramel, P. (2008), « Haack's Foundherentism is a Foundationalism », p. 223.

⁴³ Ce qui vaut autant pour les S-croyances que pour les C-croyances, *idem* pour les croyances dérivées.

Dans un premier temps, Tramel affirme que toutes les croyances justifiées détiennent leur justification « positive » d'une autre source que celle des autres croyances de l'agent, c'est-à-dire qu'elles possèdent leur justification que de l'expérience de l'agent. Cette idée n'est pas peut-être pas fausse, mais elle contrevient cependant sévèrement à l'esprit même du fondhémentisme. Cette théorie affirme plutôt que pour avoir une justification complète d'une croyance empirique, celle-ci doit être soutenue par les éléments probants de l'agent. Rappelons-le, ces derniers sont constitués d'éléments probants expérientiels, mais aussi de raisons, qui sont d'autres croyances de \mathcal{A} . Dans le cadre de la théorie fondhémentiste, il est donc tout à fait impossible – voire même « interdit » – pour un agent d'être justifié dans sa croyance que p sur la seule base de ses éléments probants expérientiels.

Dans un deuxième temps, Tramel soutient que certaines croyances empiriques pourraient être soutenues directement par les éléments probants expérientiels de \mathcal{A} alors que d'autres croyances pourraient être soutenues indirectement. Tramel soutient même qu'il peut être facile de conceptualiser une telle distinction⁴⁴ ; ceci est peut-être facile à effectuer, mais il n'en demeure pas moins que cette distinction de Tramel ne se trouve ni dans la lettre ni dans l'esprit du fondhémentisme. Il y a réellement une distinction entre « soutien direct » et « soutien indirect » dans le fondhémentisme, mais toutes les croyances empiriques, pour être justifiées, doivent être soutenues directement par des éléments probants expérientiels. C'est un aspect du fondhémentisme qui n'est peut-être pas explicite chez Haack, mais celle-ci devrait du moins accepter une telle conséquence si elle désire réitérer l'absence de distinction entre croyances de base et dérivées, ce qui, il est important de le rappeler, distingue pour Haack le fondhémentisme du fondationnalisme. Ainsi, étant donné que ce sont les éléments probants expérientiels qui permettent au fondhémentisme de garantir l'ancrage empirique d'une croyance, il est nécessaire qu'ils viennent soutenir directement une croyance empirique. L'aspect indirect intervient, pour sa part, dans le nexus causal de l'agent, où les éléments probants soutenant directement la croyance que p pourraient être soutenus par d'autres éléments probants, ces derniers

⁴⁴ Tramel, P. (2008), « Haack's Foundherentism is a Foundationalism », p. 223.

venant soutenir indirectement la croyance que p , mais seulement parce qu'ils soutiennent les éléments probants directs de \mathcal{A} à l'égard de p . Toutefois, de tels éléments probants indirects ne sont pas suffisants pour justifier une croyance empirique, les éléments probants directs demeurent nécessaires, ce qui n'interdit pas que ces éléments probants directs soient soutenus par d'autres éléments probants. Donc, il ne semble pas y avoir chez Haack, du moins sur la base de la critique de Tramel, de distinction entre des croyances empiriques justifiées directement par l'expérience et d'autres indirectement. C'est de cette façon qu'il m'est possible d'affirmer que ces critiques de Tramel ne portent pas réellement un dur coup contre la théorie de Haack, les critiques de ce premier provenant jusqu'ici d'un manque de précision sur le fondhémentisme.

Dans le premier volet de sa critique, Tramel remet en cause la capacité du fondhémentisme à ne pas postuler des croyances de base et des croyances dérivées. J'ai expliqué que, contrairement à ce que pense Tramel, un tel projet demeure possible dans le cadre théorique donné par Haack. Ainsi, sur la base de ce qui précède, rien ne peut nous convaincre de considérer le fondhémentisme comme étant un fondationnalisme faible. Le deuxième volet de la critique de Tramel porte sur la nécessité d'une distinction entre les croyances de base et les croyances dérivées pour répondre adéquatement au cohémentisme et au problème de la régression épistémique. Pour Haack, la distinction entre les croyances de base et les croyances dérivées est *ad hoc*⁴⁵, c'est-à-dire que cette distinction vient jouer un rôle dans le cadre de la théorie fondationnaliste, sans nécessairement être représentative de la manière dont notre système cognitif fonctionne⁴⁶. Cette distinction est donc utile pour le fondationnalisme, mais n'en est pas pour autant « vraie ». De cette façon, s'il est possible de présenter une théorie qui n'est pas fondationnaliste, alors il est permis de ne plus

⁴⁵ Haack, S. (1997), « Reply to Bonjour », p. 29

⁴⁶ Haack propose plutôt comme image représentant notre système cognitif un réseau, ce qui est aussi représenté par l'idée du nexus causal ainsi que par l'analogie du jeu des mots croisés. Pour plus de détails à propos de cette analogie, voir Haack, S. (1993), *Evidence and Inquiry*, p. 84 à 86. Pour sa part, le fondationnalisme propose plutôt une image du type linéaire pour représenter le système cognitif, ce qui est aussi cohérent avec l'idée de justification unidirectionnelle.

considérer comme étant valable cette distinction entre croyances de base et dérivées, c'est ce qu'affirme Haack en affirmant qu'une telle distinction est *ad hoc*. De plus, il serait possible, tout comme le propose Tramel, d'adapter le langage fondhémentiste au langage fondationnaliste pour affirmer que les croyances empiriques justifiées pour le fondhémentisme sont en fait des croyances de base dans le langage du fondationnalisme. Il serait alors imaginable de dire que toutes nos croyances empiriques justifiées sont des croyances de base, mais étant donné qu'il devient inenvisageable d'identifier des croyances empiriques qui seraient dérivées – en considérant que toutes les croyances empiriques justifiées doivent être soutenues directement par des éléments probants expérientiels – il devient possible selon Haack d'abandonner la distinction entre croyances de base et dérivées et de caractériser celle-ci de *ad hoc* ou de superfétatoire⁴⁷. Ainsi, le fondhémentiste, plutôt que de parler de croyances de base – cette appellation faisant évidemment référence à l'autre opposé de la distinction – parle tout simplement de croyances empiriques justifiées. Cependant, Tramel s'oppose à une telle conclusion, car même si nous sommes incapables d'identifier des croyances empiriques justifiées dérivées, la distinction demeure importante en tant qu'élément fondamental de la réponse fondationnaliste au problème de la régression épistémique. Ainsi, pour Tramel, étant donné que la réponse fondationnaliste est la seule réponse valable contre l'argument de la régression épistémique, il faut absolument conserver cette distinction qui caractérise dans son essence même le fondationnalisme. Toutefois, dans la mesure où il nous est possible de parler de croyance empirique justifiée via le

⁴⁷ J'aimerais encore rappeler que le fondhémentisme, du moins tel qu'interprété dans cet article, n'est qu'une théorie de la justification des croyances empiriques, et non pas une théorie empiriste de la justification. Donc, ce ne sont que les croyances empiriques qui sont l'objet du fondhémentisme, et non pas les autres « types » de croyance. Le fondhémentisme tel que je le défend – et je crois sincèrement que Haack le présente de cette manière – n'est pas une théorie qui proposerait de justifier tous les autres « types » de croyance par des croyances empiriques. L'objectif est plutôt d'identifier comment justifier une croyance empirique et, pour Haack, toutes les croyances empiriques justifiées doivent être soutenues directement par des éléments probants expérientiels.

fondhémentisme – et ceci sans postuler de distinction entre des croyances de base et dérivées – une autre réponse devient possible quant au problème de la régression, et cette réponse ne fait aucunement appel à la notion constitutive⁴⁸ du fondationnalisme. De cette façon, l'argument de Tramel selon lequel il est nécessaire d'accepter la réponse fondationnaliste pour proposer une bonne réponse à la régression épistémique n'est plus valable si l'on reconnaît le fondhémentisme comme étant une théorie plausible. Ainsi, dans la mesure où le fondhémentisme est une théorie qui réussit à justifier nos croyances empiriques sans postuler la distinction entre des croyances de base et dérivées et sans proposer une théorie de la justification qui est soit seulement unidirectionnelle soit seulement possible par le support mutuel entre les croyances, le projet fondhémentiste, qui vise à occuper l'espace logique entre le fondationnalisme et le cohérentisme, semble être possible⁴⁹. De cette manière, comme je l'ai souligné plus tôt, si le fondhémentisme est identifié comme une théorie qui peut expliquer la justification des croyances empiriques et qui répond au problème de la régression épistémique, il est possible de dire que l'espace logique entre les théories traditionnelles existe réellement et que le fondhémentisme peut être une théorie ayant ses propres caractéristiques. De cette façon, le fondhémentisme ne semble pas être, du moins pour l'instant, un fondationnalisme faible.

6. Conclusion

L'objectif de cet article était de proposer une défense du projet épistémologique que représente le fondhémentisme. Pour ce faire, j'ai

⁴⁸ Dans le présent contexte, la notion constitutive du fondationnalisme évoquée est la distinction entre croyances de base et dérivées.

⁴⁹ On peut certainement parler de réussite de cette partie de projet fondhémentiste, ce qui est déjà beaucoup. Cependant, le fait qu'il est possible pour cette théorie de s'insérer entre les théories traditionnelles n'en fait pas une théorie parfaite qui serait à l'abri de potentielles critiques. Ces critiques, contrairement à celles de Tramel, pourraient remettre en cause la capacité du fondhémentisme à proposer une théorie effective de la justification des croyances empiriques. Tramel ne critique pas la capacité de la théorie de Haack à justifier nos croyances empiriques, il critique plutôt la possibilité pour Haack de présenter le fondhémentisme en tant que fondhémentisme, plutôt qu'en tant que fondationnalisme faible.

d'abord tenté de présenter les propos de Haack le plus clairement et brièvement possible. Pour la théorie fondhémentiste, il est essentiel qu'une croyance, pour être justifiée, soit soutenue par des éléments probants. Les éléments probants sont constitués des éléments probants expérientiels et des autres croyances de l'agent. J'ai également, dans le but de défendre ce projet, présenté et discuté la critique récente que Tramel présente au projet de Haack. Cette critique demeure malgré tout fort intéressante ; elle souligne ainsi le fait qu'il n'est pas évident de présenter une théorie de la justification épistémique qui ne soit ni un fondationnalisme ni un cohérentisme. Cependant, j'espère avoir expliqué clairement pourquoi, contrairement à ce que soutient Tramel, il n'est pas possible de réduire le fondhémentisme à un fondationnalisme faible. J'ai donc voulu défendre la possibilité pour le fondhémentisme de présenter une nouvelle réponse au problème de la justification, ce qui ouvre de nouvelles possibilités en épistémologie. Toutefois, il faut se garder de considérer cette défense de la possibilité du projet fondhémentiste comme étant une affirmation que cette théorie parvient à proposer « la bonne théorie » de la justification de nos croyances empiriques. En somme, la critique de Tramel a permis d'évaluer plusieurs conséquences des thèses de Haack, dont celles concernant l'absence de distinction entre les croyances de base et dérivées de même que la nécessité pour une croyance empirique justifiée d'être soutenue directement par des éléments probants expérientiels. Surtout, j'espère que le lecteur sera maintenant en mesure d'évaluer par lui-même la pertinence du projet fondhémentiste.

Bibliographie

- BonJour, L. (1997), « Haack on Justification and Experience », *Synthese*, vol. 112, n°1, p. 13-23.
- Davidson, D. (1983/2006), « A Coherence Theory of Truth and Knowledge », dans D. Davidson, *The Essential Davidson*, Oxford, Oxford University Press, p. 225-238.
- Haack, S. (1993), *Evidence and Inquiry – Towards Reconstruction in Epistemology*, Oxford et Cambridge, Blackwell.
- Haack, S. (1997), « Reply to BonJour », *Synthese*, vol. 112, n°1, p. 25-35.

- Haack, S. (2000), « A Foundherentist Theory of Empirical Justification », dans J. Kim et E. Sosa (dir.), *Epistemology : An Anthology*, Malden, Blackwell Publishers, p. 226-236.
- Haack, S. (2001), « Une théorie fondhérentiste de la justification empirique », trad. Y. Bouchard, *Carrefour*, vol. 23, n°2, p. 39-60.
- Tramel, P. (2008), « Haack's Foundherentism is a Foundationalism », *Synthese*, vol. 160, n°2, p. 215-228.